



A LA UNE: LA SECTION DE COURROUX-COURCELON



PORTRAIT DE MARTIAL FARINE MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

NON à l'initiative anti-droits humains pour l'autodétermination

NON A UNE INITIATIVE DANGEREUSE POUR NOS DROITS FONDAMENTAUX



PROJET FISCAL 17: LE SERVICE PUBLIC NE DOIT PAS EN FAIRE LES FRAIS

POSTSCRIPTUM



VOTE, VOTONS, VOTEZ...

Voter est un droit et pas un devoir... un droit acquis de haute lutte par les femmes au niveau fédéral en 1971 seulement. Ce droit, nous n'en faisons pourtant et malheureusement qu'un usage fort modeste. La lecture des statistiques des taux de participation lors des derniers scrutins cantonaux et fédéraux du mois de juin est même particulièrement inquiétante : 25 % de participation pour un sujet aussi important que l'octroi de prestations complémentaires aux familles jurassiennes à revenu modeste ne peut et ne doit pas laisser indifférent. La gauche et le PCSI porteur de l'initiative représentent plus de 40% de l'électorat: je ne peux donc que regretter, en plus du résultat négatif, cette démobilisation, y compris à gauche !

Trois semaines plus tard, après une campagne intense et nourrie, la votation inédite des communes du district de Porrentruy au sujet de la rénovation de la patinoire incitait 55% de la population à exprimer son avis. La différence entre ces deux taux de participation est nette et la preuve que certains sujets et méthodes de campagne ont un réel impact sur la mobilisation.

Susciter l'intérêt, informer davantage, montrer l'impact direct que le verdict des urnes peut avoir pour chacune et chacun d'entre nous sont essentiels si l'on entend impliquer le plus grand nombre de citoyennes et citoyens. A lire les nombreux commentaires publiés dans la presse et sur les réseaux sociaux, les sens de la critique et de l'analyse fine ont encore de beaux jours devant eux. A nous de montrer à tous ces « y a qu'à » et « il faut qu'on » que le meilleur moyen de faire entendre sa voix est de voter et de s'engager ! A nos côtés, naturellement...

Katia Lehmann, vice-présidente du Parti socialiste jurassien



La section de Courroux-Courcelon sur de bons rails

Dans un passé pas si lointain, le village de Courroux-Courcelon était bien connu pour être un fief socialiste, certainement grâce aux nombreux ouvriers de l'usine Von Roll qui vivaient avec leur famille à Courroux. Il y a eu plusieurs législatures au cours desquelles le PS était majoritaire avec trois conseillers communaux et le maire sur les sept personnes qui constituent le Conseil Communal. La section a ensuite malheureusement vécu quelques années de disette.

Pour remédier à cette situation délicate, tout a été mis en oeuvre lors des élections communales de l'année dernière afin que la section - forte de ses 80 membres - puisse augmenter sa représentation au sein des autorités. Une nouvelle alliance avec Les Verts, une liste paritaire hommes / femmes et une campagne rondement menée a permis le retour d'un camarade au Conseil communal en la personne de Raphaël Ciochi, accompagné par le représentant des Verts et sortant, Roberto Segalla. Et le troisième siège était à portée de main, ou plutôt de listes de vote !

Les très bons résultats de l'ensemble de la liste PS ont également permis d'augmenter de manière significative les représentants socialistes au sein des commissions communales: de 18 à 22 membres.

Fort de ce succès, la section a décidé d'agrandir son comité : quatre nouvelles personnes l'ont rejoint. Fabrice Macquat, député-suppléant au Parlement jurassien, a repris les rôles de la section en janvier suite à la démission de Raphaël Ciochi qui venait d'accéder au Conseil Communal.

Le comité est composé de Fabrice Macquat, président et élu cantonal ; Jocelyne Mérat Diop, secrétaire ; Sylvie Rottet, caissière ; Claude Hêche, élu fédéral ; Josiane Daepf, élue

cantonale ; Raphaël Ciochi, élu cantonal ; Nathalie Bregy ; Christiane Jacquat et Maken Douma. Le comité est fier qu'il soit composé d'élus au niveau fédéral, cantonal et communal. Il se réjouit également de sa représentation féminine qui est même majoritaire avec six femmes sur neuf membres, fait assez rare dans le monde politique !

Le grand « chantier » ou plutôt défi qui occupera les autorités de la commune ces prochains mois sera la traversée du village de Courroux. Les habitants attendent impatiemment des améliorations sur ce tronçon emprunté par plus de 12'000 véhicules par jour. La section socialiste sera très attentive à l'avancement du projet et notamment à la sécurité.

L'amélioration des conditions de vie des familles par des aides supplémentaires, le renforcement des structures d'accueil des enfants, un accès facilité à la propriété par un futur plan d'aménagement local adéquat, la création de logements à loyers modérés, le maintien sans conditions de l'office postal... sont autant de dossiers sur lesquels la section mettra ses priorités. Il y a du travail... mais le comité est motivé et enthousiaste à l'idée d'améliorer la vie des citoyennes et citoyens de la commune avec des idées, des valeurs et des convictions socialistes!

Fabrice Macquat, président PS section Courroux-Courcelon

Le comité directeur sous la loupe: Martial Farine

Quels dossiers te tiennent particulièrement à cœur ?

Je m'intéresse beaucoup à la protection de la nature et de l'environnement. Je suis un fervent défenseur des rivières jurassiennes et notamment du Doubs. Les problématiques d'énergie - économie d'énergie, énergies renouvelables,... - me passionnent également. Ah, et je suis bien évidemment un antinucléaire et un antimilitariste convaincu.

Pour toi, que représente un engagement politique ?

S'engager en politique, c'est avant tout défendre des valeurs: la solidarité, la justice sociale, le progrès social, les combats que mènent les syndicats, la redistribution des richesses, l'égalité entre femmes et hommes, le combat contre le populisme et la démagogie. Je suis un fervent militant de la cause jurassienne et mon expérience de chasseur ne me fait apprécier que les sangliers du nord du Jura !



Nom: Farine
Prénom: Martial
Age: 52 ans
Profession: laborant en biologie
Situation familiale: divorcé, 3 enfants adultes
Passions: nature, ornithologie et chasse

Martial, quels sont tes principaux engagements?

Je suis conseiller général aux Bois et membre de plusieurs commissions dont celle de l'énergie. Je préside aussi la section franc-montagnarde du parti socialiste jurassien.

Qu'est-ce qui t'a motivé à rejoindre le comité directeur du PSJ?

Je tenais avant tout à représenter mon district au sein des instances dirigeantes du parti. J'aime également être au coeur de l'action et des décisions: pour moi, l'engagement politique ne se limite pas à militer entre gens convaincus mais également à relayer les positions du parti auprès des citoyennes et des citoyens.



Projet fiscal 17: quelles implications pour le Jura?

Suite au refus de la réforme de l'imposition des entreprises III par le Peuple suisse et jurassien, la Confédération a dû remettre l'ouvrage sur le métier et a présenté un nouveau projet sous le nom de Projet fiscal 17 (PF17). Alors qu'au niveau fédéral les discussions sont en cours quant à un projet liant cette réforme à celle de l'AVS, les débats risquent encore d'être longs dans les différents cantons.

Dans le Jura, le Gouvernement a indiqué qu'il allait revenir avec un programme sensiblement similaire à celui prévu dans le cadre de la RIE III. A savoir un taux d'imposition de 15% à 17% contre un taux actuel de 20,5%. A cela s'ajoute différentes mesures qui permettent aux entreprises de pouvoir pratiquer une certaine optimisation fiscale. Résultat des courses, on se dirige vers une facture pouvant aller jusqu'à 12,4 millions. Ceci en ne tenant compte que des baisses fiscales pour les entreprises et donc sans compensation dans les mesures sociales pour les personnes physiques.

Si le montant de 12 millions peut paraître de moindre importance à l'échelle d'autres cantons, pour le Jura cette somme est très importante. A titre d'exemple, le programme d'économies Opti-ma était d'un montant de 35 millions. Alors

comment financer ces 12 millions supplémentaires ? En passant par un nouveau programme d'économies ? Cela serait tout simplement inimaginable tant le service public est aujourd'hui réduit à un niveau minimum. Une augmentation de la quotité d'impôts pour les personnes physiques ? Très discutable compte tenu de l'imposition déjà importante pour les Jurassiennes et les Jurassiens. Ce ne sont pas aux travailleuses et travailleurs, retraitées et retraités, de financer des baisses fiscales pour les entreprises!

Le débat s'annonce donc particulièrement compliqué dans notre canton et le combat pour un service public de qualité devra être mené par les syndicats et les partis politiques de gauche. L'exemple de l'initiative lancée dans le canton de Genève pour ne pas faire payer au service public le coût du PF17 pourrait à ce titre être un exemple intéressant.

Loïc Dobler, président du Groupe parlementaire socialiste

Votation du 25 novembre: un titre flatteur qui cache de mauvaises intentions!

Les Suisses se prononceront bientôt sur l'initiative populaire fédérale: "le droit suisse au lieu de juges étrangers - initiative pour l'autodétermination »: ce texte cache son vrai visage derrière un titre trompeur... L'initiative de l'UDC veut inscrire dans la Constitution la primauté du droit suisse sur le droit international. Logique diront certains ! Et pourtant... en cas d'acceptation de ce texte, la Convention européenne des droits de l'homme pourrait être dénoncée par la Suisse avec une foule de conséquences dramatiques.

Prenons quelques exemples:

1. Les conventions économiques entre la Suisse et des pays tiers ne seraient plus applicables si la Suisse modifiait son droit interne. Pour un pays vivant en partie sur l'exportation, ce sont des pans entiers de notre économie qui seraient touchés avec bien évidemment des incidences sur les places de travail.
2. Si une loi en vigueur en Suisse était contraire à la Convention européenne des droits de l'homme, notre pays - siège de nombreuses institutions internationales - serait obligée de se retirer de la CEDH!
3. Pour les citoyens suisses, les droits fondamentaux contenus dans la Constitution fédérale pourraient être restreints drastiquement par le biais d'initiatives populaires populistes. Par exemple, rien n'interdirait une initiative visant à supprimer le droit de vote des femmes... mais là, la CEDH l'empêcherait.
4. On pourrait également ne plus tenir compte de la Convention des droits de l'enfant.

Dans les faits, il ne s'agit nullement de juges étrangers mais c'est bel et bien le droit international qui est visé. Le véritable objectif de cette initiative est la remise en question de l'adhésion de la Suisse à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). L'UDC ne supporte pas que la Suisse respecte ses engagements internationaux et apprécierait de remettre en cause les accords bilatéraux. Bref, un isolement politique et économique notamment avec l'Union européenne. La Suisse est un pays crédible qui lorsqu'elle signe et ratifie un traité, tient ses engagements et attend la réciprocité de ses partenaires. Seuls des pays voyous ne fonctionnent pas de cette manière.

Cette initiative est combattue par tous les partis politiques, les organisations syndicales, patronales, les ONG, la société civile qui se mobilisent contre celle-ci, et c'est tant mieux.

Jämes Frein, président du PSJ



Détention d'enfants migrants: une situation inacceptable

Le Conseiller national Pierre-Alain Fridez est rapporteur général auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour toutes les questions de placement en détention d'enfants migrants. Une campagne de sensibilisation a été lancée en 2015 pour que chaque pays améliore les prises en charge. Interview:

- **Pierre-Alain, en quoi consiste cette nouvelle fonction?** Depuis 2015, la commission des migrations du Conseil de l'Europe a entrepris une campagne pour dénoncer et tenter de faire disparaître sur le territoire des 47 états membres du Conseil de l'Europe la rétention administrative (en fait la détention) des enfants migrants. Dans un premier temps, la commission s'est chargée d'établir et de dénoncer les faits et aujourd'hui la campagne porte sur les bonnes pratiques, comment prendre en charge ces enfants qui ont connu l'horreur, qui ont besoin de sécurité, de soins parfois physiques, le plus souvent psychologiques, d'une scolarisation, et plus globalement de vivre tout simplement une vie d'enfant. Mon rôle en qualité de rapporteur général du Conseil de l'Europe sur cette campagne consiste aujourd'hui à promouvoir ces bonnes pratiques et à inciter les états membres à renoncer aux mesures de détention. A travers des visites dans des centres d'excellence en la matière avec des parlementaires qui pourront ensuite témoigner dans leurs parlements respectifs, et des interventions dans les médias.
- **En Europe, des milliers d'enfants sont placés chaque année en détention... quelles en sont les conséquences?** Placer un enfant en détention aura fatalement des répercussions sur lui et son avenir. Cela a été démontré sans ambiguïté par différents spécialistes : angoisses, dépression, troubles du développement, énurésie... la liste est longue. Et quand ces enfants sont retenus avec des adultes, dans des conditions indignes, je vous laisse imaginer les conséquences.
- **Que peut-on faire pour améliorer la situation?** La réponse est simple : offrir des lieux de vie adéquats, sécurisés, bien dotés en personnel éducatif, des lieux offrant un soutien psychologique, des mesures éducatives, et un cadre permettant à ces enfants de vivre tout simplement...leur vie d'enfant... pour oublier le cauchemar de la guerre, d'éventuels drames en Méditerranée, et se reconstruire pour envisager l'avenir...
- **Quelles décisions politiques devraient être prises pour aider ces enfants et éviter des parcours de vie chaotiques?** En amont, créer les conditions permettant de sécuriser les voyages. Les personnes susceptibles de justifier de l'asile et de notre aide devraient être identifiées sur place, puis acheminées par des voies protégées jusqu'en Europe. Arrivées chez nous, elles devraient être accueillies dans des centres adaptés, chaleureux, des lieux de vie dignes et pleins d'humanité. Des lieux comme le centre Baregg à Bärau dans le canton de Berne (contesté par l'UDC bernoise) ou dans les maisons de SOS Villages d'enfants à Athènes que j'ai eu l'occasion de visiter.



Les infos du PSJ... chaque vendredi à l'heure du café

Pour vous tenir au courant de l'actualité politique du parti, du travail de nos élu-e-s communaux, cantonaux et fédéraux, le PSJ édite chaque semaine une « newsletter ». Elle est envoyée le vendredi matin par courriel. Si vous vous souhaitez la recevoir, merci de vous inscrire en nous envoyant la demande à l'adresse psj@bluewin.ch. **A vendredi!**

A vos agendas!

Sur le site www.psju.ch, vous trouverez toutes les échéances et rendez-vous importants du parti. N'hésitez pas à nous rendre visite... Toutes les infos se trouvent également sur Facebook et sur Twitter.

26 octobre: Congrès du PSJ à Moutier

15 novembre: projection du film « Grève générale 1918: la Suisse au bord de la guerre civile » à La Grange à Delémont à 18h (en présence du réalisateur). La projection sera suivie d'un apéro.

Retrouvez toute l'actualité du Parti socialiste jurassien sur Internet (www.psju.ch) ainsi que sur Facebook et Twitter!

